



CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick

Absente : Mme VAN ASSCHE Anabelle

Pouvoirs : M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à Mme MICK RIVES Valérie, M. LUCAS Marc donne pouvoir à M. BALDY Patrick, Mme LEGRAS Evelyne donne pouvoir à M. CORRE Daniel

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 12



Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 36 puis elle procède à l'appel nominal des élus et indique les pouvoirs. Elle constate que les conditions de quorum sont remplies pour que le conseil municipal délibère valablement.

Madame le Maire demande à l'assemblée si, après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 13 février 2025, les membres ont des observations sur ce document. N'ayant aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur BALDY se propose Secrétaire de Séance. Il n'y a pas d'objections de la part des membres de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

1. Vote des taux d'imposition 2025
2. Approbation du Montant des produits fiscalisés au profit du SIARCE pour l'année 2025
3. Attribution des subventions aux associations 2025
4. Approbation du budget primitif 2025

URBANISME

5. Correction d'une erreur matérielle dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



FINANCES

Point n°1 (délibération n°2025/09) : Vote des taux d'imposition 2025

Madame le Maire présente ce point :

Il appartient à l'assemblée locale de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes directes locales l'année 2025.

La Collectivité propose de reconduire en 2025, les taux votés en 2024, afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 comme suit :

Type d'imposition	Taux 2025
Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	27,38 %
Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	72,70 %
Taux de la taxe d'habitation (TH)	7,42 %

Il est demandé aux membres d'autoriser le Maire à signer l'imprimé « 1259 COM » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

Il est procédé au vote.

Délibération adoptée par le conseil municipal à l'unanimité :

Voix POUR : 12
Voix CONTRE : 0
Abstention : 0

Point n°2 (délibération n°2025/10) : Approbation du Montant des produits fiscalisés au profit du SIARCE pour l'année 2025

Madame le Maire présente ce point :

Elle explique que, si la Commune ne délibère pas pour approuver le montant des produits fiscalisés au profit du SIARCE, c'est à elle de refacturer cette somme aux administrés. Afin d'éviter cette procédure, il est demandé au SIARCE, par le biais de cette délibération, de se charger de la facturation.

Pour 2025, la participation de la commune de Fontenay-le-Vicomte au titre des eaux pluviales s'élève à 68 502 €.

Aussi, la délibération relative au vote des taux d'imposition pour l'année 2025 ne contenant pas l'approbation des produits syndicaux fiscalisés pour le SIARCE, il convient, dans ces conditions, de prendre une délibération afin de la compléter.

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver le montant des produits fiscalisés, au profit du SIARCE au titre de la compétence « Eaux pluviales » qui s'élève à 68 502 € pour la commune de Fontenay-le-Vicomte, pour l'année 2025.

Il est procédé au vote :

Délibération adoptée par le conseil municipal à l'unanimité :

Voix POUR : 12
Voix CONTRE : 0
Abstention : 0

Point n°3 (délibération n°2025/11) : Attribution des subventions aux associations 2025

Madame le Maire présente ce point :

Elle annonce que Monsieur BALDY, faisant partie de l'association CLUB FERROVIAIRE DE FONTENAY, il ne prendra pas part au vote.

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

SUBVENTIONS COMMUNALES	
ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION EN EUROS
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE BALLANCOURT-ITTEVILLE	600 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE FONTENAY-LE-VICOMTE (ASFV)	13 000 €
FIL D'ARGENT	200 €
ILE AUX ENFANTS	500 €
LA BOULE FONTENOISE	1 600 €
LA MAHENO COMPAGNIE	400 €
LES BISCOTTOS	950 €
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	200 €
ASSOCIATION SOCIO-EDUCATIVE DU COLLÈGE « LE SAUSSAY » À BALLANCOURT	200 €
AUTOUR DE SAINT REMI	2 700 €
CLUB FERROVIAIRE DE FONTENAY	500 €
TOTAL	20 850 €

Il est procédé au vote.

Délibération adoptée par le conseil municipal à La majorité, M. BALDY ne prend pas part au vote :

Voix POUR : 11 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0
--

Point n°4 (délibération n°2025/12) : Approbation du budget primitif 2025

Madame le Maire présente ce point :

Conformément à l'article L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales, le projet de Budget Primitif a été envoyé aux membres de l'assemblée le 25 mars 2025, soit

14 jours avant cette séance. Il ajoute que des modifications ont été apportées sur ce document. En effet, lors de l'envoi la Commune n'avait pas encore connaissance des éléments relatifs à la fiscalité directe locale.

Madame BELIN présente le budget d'investissement.

Les prévisions de dépenses d'investissement pour l'année 2025 sont les suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Désignation	Montant TTC
20	202	Téléversement PLU sur Géoportail	2 400.00 €
		Rapport artificialisation des sols	2 400.00 €
		Autres frais d'études sur doc. d'urbanisme	10 000.00 €
20	203	DSIL - Convention Ingénierie Energétique SMOYS	1 800.00 €
		DSIL - Suivi et assistance technique SMOYS	6 300.00 €
		CONTRAT RURAL - Montant MO pour enfouissement des réseaux rue de l'Abreuvoir	10 998.72 €
		CONTRAT RURAL - Rémunération SMOYS pour MO rue de l'Abreuvoir	784.98 €
		Frais d'études pour l'Eglise AEDIFICIO	15 000.00 €
		Autres frais d'études	10 000.00 €
20	2051	Achat divers logiciels informatiques	5 000.00 €
		Achat antivirus Ecole	900.00 €
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			65 583.70 €
21	2112	Frais de Notaire et achats de terrain	1 500.00 €
21	2116	Cimetières	5 000.00 €
21	212	Aménagements Terrain	5 000.00 €
21	2131	DSIL - Renforcement charpente - Travaux sur structure des bâtiments publics	21 600.00 €
		Autres travaux Bâtiments Publics	5 547.01 €

		DSIL - Installation Panneaux Photovoltaïque	42 000.00 €
		DETR - Ravalement façades et démoussage toiture de la salle polyvalente	23 638.20 €
		DETR - Travaux de film solaire dans la salle polyvalente	1 939.20 €
		DETR - Faux plafonds et pavés LED dans les sanitaires de la cantine et dans la cuisine	2 887.20 €
		DETR - Pavés LED dans bureau Directrice et faux plafond + pavés LED dans salle des Maîtres	3 106.80 €
21	2135	DETR - Faux plafond, pavés LED, travaux de peinture et de revêtements de sols dans la salle de réunion et le bureau du Service Social au 1er étage de la Mairie	11 674.80 €
		Divers travaux menuiserie dans la salle polyvalente	5 388.28 €
		Installation de 2 pompes à chaleur dans l'église et 1 pompe à chaleur côté orgue	17 028.00 €
		Installation d'un anticalcaire sur le circuit d'eau chaude Mairie et Ecole	4 272.00 €
		Travaux raccordement pavillon impasse des Vignes	5 007.12 €
		Aménagements divers des constructions	20 000.00 €
21	2151	Travaux divers sur trottoirs et chaussées	20 000.00 €
		Remplacement d'une lanterne Rue du Reignault	1 382.16 €
21	2152	Achat de panneaux interdit aux véhicules > 3,5 tonnes	475.20 €
		Installations diverses de voirie	3 000.00 €
		Installation de candélabres rue de l'Abreuvoir	19 800.72 €
21	21538	Travaux d'enfouissement des réseaux Rue de l'Abreuvoir	122 208.00 €
		Travaux divers sur autres réseaux	10 000.00 €
		Guirlande guinguette et ampoules (pour Fête du Village et Marché de Noël)	1 025.66 €
21	2157	Illumination Fin Année JOYEUSES FETES	1 839.72 €
		Divers matériels et outillages technique	10 000.00 €
		Remplacement ballons ECS défectueux Mairie et salle de classe n°2	2 865.48 €
21	2158	Armoires électriques impasse des Vignes et boulodrome	3 059.12 €
		Achat d'une motopompe	430.80 €

		Divers installations, matériels et outillages techniques (meuleuse, ponceuse vibrante, Touret à meuler,...)	10 000.00 €
21	2183	Nouveaux PC et extension WIFI école	12 000.00 €
		Divers matériel informatique	20 000.00 €
21	2184	Armoire en bois pour Bureau Accueil	356.40 €
		Achat matériel de bureau et mobilier divers	10 000.00 €
21	2188	10 tables pliantes et 1 chariot pour tables Salle Polyvalente	1 414.56 €
		5 barnums 3 x 3 mètres	3 329.55 €
		Remplacement du Lave-vaisselle de l'Ecole	5 460.00 €
		4 vitrines murales extérieures pour affichage	1 291.20 €
		Autres immobilisations corporelles	8 000.00 €
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			443 527.18 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT			509 110.88 €
10	10226	Remboursement d'un trop perçu de TAM NEXITY (Bois de la Sainte)	6 674.38 €
16	1641	Remboursement de la dette	51 474.43 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			58 148.81 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES			567 259.69 €
040	13912	Amortissement Subvention PLU	8 404.09 €
041	2112	Inscription dans l'actif des acquisitions foncières	1 500.00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			9 904.09 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			577 163.78 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			245 594.92 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT			386 784.22 €
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 209 542.92 €

Les prévisions de recettes d'investissement pour l'année 2025 sont les suivantes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Désignation	Montant TTC
13	1322	Subvention Région Contrat Rural Enfouissement Réseaux Abreuvoir	37 306.16 €
13	1323	Subvention Département Contrat Rural Enfouissement Réseaux Abreuvoir	27 979.62 €
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			65 285.78 €
10	10222	FCTVA Investissement	48 000.00 €
10	10226	Taxe d'aménagement	5 700.00 €
10	1068	Déficit reporté	395 637.45 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			449 337.45 €
40	2802	Amortissement PLU	6 678.00 €
41	1328	Inscription dans l'actif des acquisitions foncières	1 500.00 €
21		Virement de la section de fonctionnement	450 000.00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			458 178.00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			972 801.23 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT			236 741.69 €
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 209 542.92 €

Madame BELIN présente le budget de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	673 409,60	0,00	614 290,78	614 290,78	614 290,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	531 000,00	0,00	532 500,00	532 500,00	532 500,00
014	Atténuations de produits	30 793,26	0,00	32 134,14	32 134,14	32 134,14
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	116 200,00	0,00	112 592,00	112 592,00	112 592,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 351 402,86	0,00	1 291 516,92	1 291 516,92	1 291 516,92
66	Charges financières	9 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 600,00		72,64	72,64	72,64
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 362 002,86	0,00	1 299 589,56	1 299 589,56	1 299 589,56

023	Virement à la section d'investissement (4)	515 086,89		450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 266,87		6 678,00	6 678,00	6 678,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		523 353,76		456 678,00	456 678,00	456 678,00

TOTAL	1 885 356,62	0,00	1 756 267,56	1 756 267,56	1 756 267,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 756 267,56
--	--	--	--	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 660,00	0,00	160 042,40	160 042,40	160 042,40
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	189 946,00	0,00	175 456,00	175 456,00	175 456,00
731	Fiscalité locale	649 457,00	0,00	853 053,76	853 053,76	853 053,76
74	Dotations et participations (3)	51 608,00	0,00	42 990,00	42 990,00	42 990,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 476,00	0,00	20 183,42	20 183,42	20 183,42
Total des recettes de gestion courante		1 279 147,00	0,00	1 251 725,58	1 251 725,58	1 251 725,58
76	Produits financiers	3,83	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	6,55		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 282 557,38	0,00	1 251 730,58	1 251 730,58	1 251 730,58

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 608,09		8 404,09	8 404,09	8 404,09
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 608,09		8 404,09	8 404,09	8 404,09

TOTAL	1 288 165,47	0,00	1 260 134,67	1 260 134,67	1 260 134,67
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					496 132,89
---	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 756 267,56
--	--	--	--	--	---------------------

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le budget primitif pour l'année 2025 comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 756 267,56 €	1 756 267,56 €
INVESTISSEMENT	1 209 542,92 €	1 209 542,92 €
TOTAL	2 965 810,48 €	2 965 810,48 €

- Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à la somme de 450 000 €.
- L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à la somme de 496 132.89 €.
- Le déficit d'investissement reporté s'élève à la somme de 395 637.45 €.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté s'élève à la somme de 245 594.92 €.
- Le solde des restes à réaliser d'investissement s'élève à :
 - RAR Recettes d'investissement : 236 741.69 €
 - RAR Dépenses d'investissement : 386 784.22 €

Délibération adoptée par le conseil municipal à l'unanimité :

Voix POUR : 12
Voix CONTRE : 0
Abstention : 0

URBANISME

Point n°5 (délibération n°2025/07) : Correction d'une erreur matérielle dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Madame le Maire présente ce point :

Une erreur matérielle a été constatée dans le PLU approuvé le 13 février 2025, notamment l'omission de l'annexe relative à la palette de couleur mentionnée dans les pages 41, 57 et 70 du règlement.

Aussi, cette erreur ne remet pas en cause l'économie générale du PLU et il est nécessaire de la corriger pour assurer la cohérence du document par l'ajout de ce document manquant.

Il est demandé aux membres du conseil municipal, d'une part, de constater l'erreur matérielle, notamment l'omission de l'annexe relative à la palette de couleur mentionnée dans les pages 41, 57 et 70 du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'autre

part, d'adopter la correction de cette erreur conformément aux dispositions de l'article L.153-45 du Code de l'urbanisme.

Il est procédé au vote.

Délibération adoptée par le conseil municipal à l'unanimité :

Voix POUR : 12 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0
--

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire remercie l'assemblée et clôt la séance à 21h39.

La Secrétaire de séance,
Patrick BALDY



Le Maire,
Valérie MICK RIVES

